

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

VALTECH

Société Anonyme au Capital de 1 351 534,90 Euros
80 avenue Marceau
75008 Paris

DELOITTE & ASSOCIES

FIDREX

DELOITTE & ASSOCIES

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de Versailles

FIDREX

Membre de Jeffreys Henry International
14, rue de la Pépinière
75008 PARIS

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

SOCIETE VALTECH

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'application L 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Convention de gestion de trésorerie intragroupe entre la société VALTECH SA et ses filiales

Dans sa séance en date du 19 janvier 2009, votre conseil d'administration a autorisé la conclusion d'une convention de trésorerie intragroupe entre la société VALTECH SA et ses filiales.

Aux termes de cette convention VALTECH SA accorde à ou reçoit des avances de ces filiales, soit (i) à travers des comptes courants ouverts dans les comptes de VALTECH SA ou (ii) à travers de systèmes de centralisation automatique de la trésorerie qui pourront être mis en place par VALTECH SA ultérieurement avec tout(s) établissement(s) bancaire(s) et auquel les filiales peuvent décider ultérieurement et séparément de participer. La convention est à durée indéterminée avec faculté d'y mettre un terme à tout moment moyennant un préavis de 3 mois. Les avances peuvent être faites en Euros ou US Dollars, dans la limite pour chaque filiale d'un plafond en euros de 1 000 000 (un million) et moyennant un taux d'intérêt égal à l'Euribor à 3 mois (intérêts débiteurs ou créditeurs).

Les conventions autorisées sont les suivantes :

- ✓ Convention de gestion de trésorerie entre VALTECH SA et VALTECH TRAINING dans les conditions définies ci-dessus

Au titre de cette convention, la société VALTECH SA a reçu au cours de l'exercice 2009 de la part de la société VALTECH TRAINING un montant total d'avances en comptes courants de 350 000 euros, pour un montant d'intérêts comptabilisés en charges de 441 euros.

Administrateurs concernés : Aucun

- ✓ Convention de gestion de trésorerie entre VALTECH SA et VALTECH AB dans les conditions définies ci-dessus

Au titre de cette convention, la société VALTECH SA a reçu au cours de l'exercice 2009 de la part de la société VALTECH AB un montant total d'avances en comptes courants de 500 000 euros, pour un montant d'intérêts comptabilisés en charges de 271 euros.

Administrateurs concernés : Lars BLADT et Jonathan POOLE

- ✓ Convention de gestion de trésorerie entre VALTECH SA et VALTECH A/S dans les conditions définies ci-dessus

Au titre de cette convention, aucune avance n'a été constatée au cours de l'exercice 2009

Administrateurs concernés : Lars BLADT et Jonathan POOLE

- ✓ Convention de gestion de trésorerie entre VALTECH SA et VALTECH AG dans les conditions définies ci-dessus

Au titre de cette convention, aucune avance n'a été constatée au cours de l'exercice 2009

Administrateurs concernés : Aucun

- ✓ Convention de gestion de trésorerie entre VALTECH SA et VALTECH TECHNOLOGIES INC dans les conditions définies ci-dessus

Au titre de cette convention, la société VALTECH SA a accordé au cours de l'exercice 2009 à la société VALTECH TECHNOLOGIES un montant total d'avances en comptes courants de 1 208 253 euros, pour un montant d'intérêts comptabilisés en produits de 2 469 euros.

Administrateurs concernés : Lars BLADT et Jonathan POOLE

- ✓ Convention de gestion de trésorerie entre VALTECH SA et VALTECH LIMITED dans les conditions définies ci-dessus

Au titre de cette convention, la société VALTECH SA a reçu au cours de l'exercice 2009 de la part de la société VALTECH LIMITED un montant total d'avances en comptes courants de 700 359 euros, pour un montant d'intérêts comptabilisés en charges de 1 890 euros.

Administrateurs concernés : Lars BLADT et Jonathan POOLE

- ✓ Convention de gestion de trésorerie entre VALTECH SA et KLARA dans les conditions définies ci-dessus

Au titre de cette convention, aucune avance n'a été constatée au cours de l'exercice 2009

Administrateur concerné : Jonathan POOLE

2. Convention d'honoraires entre la société CHESAPEAKE GROUP et la société VALTECH SA

Dans ses séances en date du 19 février 2009, 22 septembre 2009 et 29 octobre 2009, votre Conseil d'administration a autorisé la conclusion d'une convention d'honoraires entre la société CHESAPEAKE GROUP et la société VALTECH SA pour respectivement un forfait de 20 jours, de 30 jours et de 10 jours supplémentaires moyennant un honoraire par jour de 1.500 euros, auquel s'ajoutent les frais.

La société CHESAPEAKE GROUP a ainsi facturé un montant total de 84.000 euros hors taxes à la société VALTECH SA au cours de ce même exercice 2009.

Administrateur concerné : Douglas LAND

3. Avances sur honoraires entre les sociétés VALTECH SA et VALTECH INDIA SYSTEMS PRIVATE LIMITED

Dans sa séance en date du 19 février 2009, votre Conseil d'administration a autorisé la conclusion d'avances sur honoraires de VALTECH SA au profit de VALTECH INDIA SYSTEMS PRIVATE LIMITED dans la limite de deux millions d'euros sur une période d'une année.

La société VALTECH SA a ainsi avancé un montant total de 1.416.380 euros à la société VALTECH INDIA SYSTEMS PRIVATE LIMITED au cours de ce même exercice 2009.

Administrateur concerné : Jonathan POOLE

4. Contrat de travail entre Jonathan POOLE et la société VALTECH LIMITED

Dans sa séance en date du 21 avril 2009, votre Conseil d'administration a approuvé la rémunération pour l'année 2009 de monsieur Jonathan POOLE en qualité de salarié de la société VALTECH LIMITED.

La rémunération fixe annuelle comptabilisée en charges de l'exercice 2009 par la société VALTECH LIMITED s'élève à 350.000 euros.

Administrateur concerné : Jonathan POOLE

5. Convention de consolidations et rééchelonnements de concours et prêts consentis par la société VALTECH SA au profit de la société VALTECH TECHNOLOGIES INC

Dans sa séance en date du 22 septembre 2009, votre Conseil d'administration a autorisé la conclusion d'une convention dont les principaux termes sont les suivants :

- Consolidation (en principal et intérêts au 22/09/2009) et rééchelonnement des concours et prêts consentis par VALTECH SA à VALTECH TECHNOLOGIES Inc pour un montant de 2 179 901,27 euros ;
- Octroi d'une avance à VALTECH TECHNOLOGIES Inc de 583 661,60 euros affectée au paiement des créances dues par VALTECH TECHNOLOGIES Inc à VALTECH SA après compensation avec les sommes dues par VALTECH SA à VALTECH TECHNOLOGIES Inc ;
- Octroi d'une avance supplémentaire à VALTECH TECHNOLOGIES Inc de 496 437,13 euros pouvant être tirée à tout moment pendant la durée de la ligne de crédit ;
- Et ce, sous la forme d'une ligne de crédit d'un montant maximum de 3 260 000 euros, consenti sous la forme d'un Billet à Ordre émis par VALTECH TECHNOLOGIES Inc au profit de VALTECH SA remboursable in fine en une échéance au plus tard le 22 septembre 2013, et moyennant des intérêts payables mensuellement au taux d'intérêt EURIBOR 1 an ;
- Cette ligne de crédit est garantie par un « Security Agreement » portant sur tous les biens mobiliers et immeubles par destination de VALTECH TECHNOLOGIES Inc.

Administrateurs concernés : Lars BLADT et Douglas LAND

6. Avenant à la convention de prestations de services entre la société IMPLEO et la société VALTECH SA

Dans sa séance en date du 29 octobre 2009, votre Conseil d'administration a autorisé la conclusion d'un avenant à la convention de prestations de services entre la société IMPLEO et la société VALTECH SA.

Cet avenant prévoit une rémunération supplémentaire de 18.000 euros hors taxes par mois aux fins d'assistance et de conseil de VALTECH SA pour l'analyse et de la mise en place des réponses à apporter à l'Offre Publique d'Achat de SiegCo, notamment par la sollicitation d'Offres concurrentes et ce, pour une durée commençant à courir le 30 octobre 2009 et prenant fin à la plus proche des deux dates suivantes soit le terme des opérations sur l'Offre Publique d'Achat de SiegCo, soit la dénonciation du contrat à durée indéterminée entre IMPLEO et VALTECH SA.

La société IMPLEO a ainsi facturé un montant total de 36.000 euros hors taxes à la société VALTECH SA au cours de ce même exercice 2009.

Administrateur concerné : Lars BLADT

7. Contrat d'assistance entre John STANLEY et la société VALTECH SA

Dans sa séance en date du 29 octobre 2009, votre Conseil d'administration a approuvé le contrat d'assistance entre monsieur John STANLEY et la société VALTECH SA.

Ce contrat a pour objet de confier à Monsieur John STANLEY une mission spéciale d'assistance et de conseil de VALTECH SA dans le cadre de l'analyse et de la mise en place des réponses à apporter à l'Offre Publique d'Achat de SiegCo, notamment par la sollicitation d'Offres concurrentes, correspondant à 15 jours de prestations à répartir sur une période commençant à courir le 30 octobre 2009 et prenant fin au terme des opérations d'Offre Publique d'Achat et moyennant un honoraire de 1.500 euros/jour soit un total de 22 500 euros hors taxes.

Administrateur concerné : John STANLEY

8. Convention de prêt de 1 000 000 d'euros de la société VALTECH A/S à la société VALTECH SA

Dans sa séance en date du 10 décembre 2009, votre Conseil d'administration a approuvé la convention de prêt de la société VALTECH A/S au profit de la société VALTECH SA.

Cette convention de prêt (« Facility agreement ») de VALTECH A/S à VALTECH SA porte sur un montant de 1 000 000 euros pour une durée d'un an, moyennant un taux d'intérêt Euribor 3 mois.

Administrateur concerné : Lars BLADT

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Convention d'assistance intragroupe entre la société VALTECH SA et l'ensemble des sociétés du GROUPE VALTECH

Dans sa séance en date du 11 décembre 2008, votre conseil d'administration a autorisé la conclusion d'une convention d'assistance intragroupe entre la société VALTECH SA et l'ensemble des sociétés du Groupe VALTECH.

La société VALTECH SA a facturé à la société VALTECH AB au titre de cette convention un montant total de 287.448 euros hors taxes en 2009.

Administrateurs concernés : Lars BLADT et Jonathan POOLE

La société VALTECH SA a facturé à la société VALTECH A/S au titre de cette convention un montant total de 267.480 euros hors taxes en 2009.

Administrateurs concernés : Lars BLADT et Jonathan POOLE

La société VALTECH SA a facturé à la société VALTECH TRAINING au titre de cette convention un montant total de 138.675 euros hors taxes en 2009.

Administrateur concerné : Lars BLADT

La société VALTECH SA a facturé à la société VALTECH TECHNOLOGIES INC au titre de cette convention un montant total de 201.585 euros hors taxes en 2009.

Administrateurs concernés : Lars BLADT et Jonathan POOLE

La société VALTECH SA a facturé à la société VALTECH LIMITED au titre de cette convention un montant total de 195.483 euros hors taxes en 2009.

Administrateurs concernés : Lars BLADT et Jonathan POOLE

La société VALTECH SA a facturé à la société VALTECH GMBH au titre de cette convention un montant total de 179.303 euros hors taxes en 2009.

Administrateurs concernés : Lars BLADT et Jonathan POOLE

La société VALTECH SA a facturé aux sociétés VALTECH AGENCY et KIARA au titre de cette convention respectivement un montant total de 80.843 euros hors taxes et 37.309 euros hors taxes en 2009.

2. Convention de prestations de services entre la société GROUPE OUROUMOFF et la société VALTECH SA

Dans sa séance en date du 14 novembre 2008, votre conseil d'administration a autorisé la conclusion d'une convention de prestations de services avec la société GROUPE OUROUMOFF.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, la société GROUPE OUROUMOFF a facturé à votre société au titre de cette convention un montant de 348.000 euros hors taxes.

Administrateur concerné : Jean-Claude TURRI

3. Convention de prestations de services entre la société IMPLEO et la société VALTECH SA

Dans sa séance en date du 14 novembre 2008, votre conseil d'administration a autorisé la conclusion d'une convention de prestations de services entre la société IMPLEO et la société VALTECH SA.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, la société IMPLEO a facturé à votre société au titre de cette convention un montant de 144.000 euros hors taxes.

Administrateur concerné : Lars BLADT

4. Convention d'intégration fiscale avec la filiale VALTECH TRAINING

Dans sa séance en date du 12 décembre 2002, votre conseil d'administration a autorisé la mise en place d'une convention d'intégration fiscale avec sa nouvelle filiale VALTECH TRAINING.

Administrateur concerné : aucun

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 27 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Luc BERREBI

FIDREX

Membre de Jeffreys Henry International



Albert BENSADON